

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

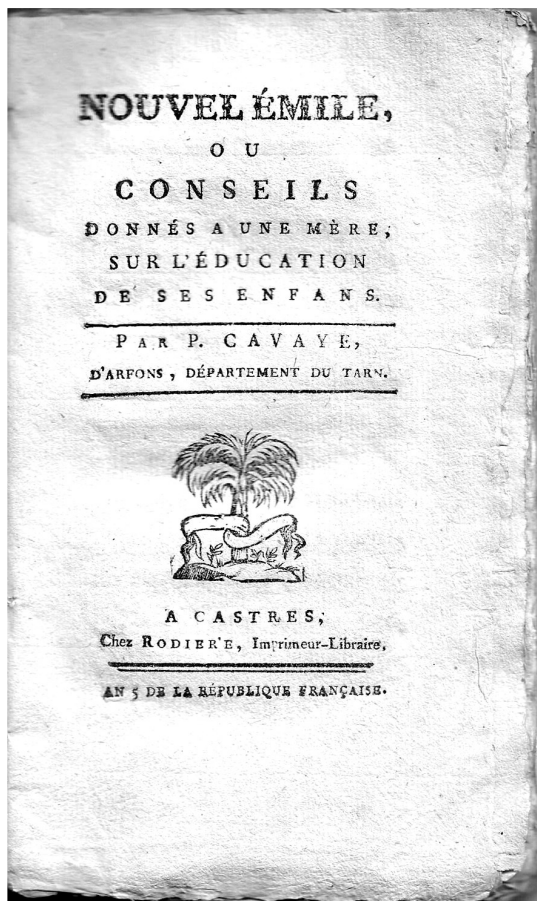
Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
Trésorier : J.C. Salque, 20 chemin du Corporal, 81100 Castres
Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
Directeur de la publication : Didier Serres
Confection du Billet : Didier Serres
Expédition du Billet : Nicole & Jean-Pierre Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult 81100 Castres - Email : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.fr

À propos d'un livre imprimé à Castres en 1797 : *Nouvel Émile, de Pierre Cavayé*

Au cours de la vente aux enchères d'une bibliothèque privée à Bordeaux, la Société Culturelle s'est portée acquéreur d'un ouvrage imprimé à Castres en l'an V sur les presses de l'imprimerie castraise Rodière. Il s'agit d'un ouvrage de 176 pages, de format in-douze, ayant pour auteur P. Cavayé et pour



titre *Nouvel Émile ou Conseils donnés à une mère sur l'éducation de ses enfants* (sic). Magloire Nayral, qui a certainement entendu parler de Cavayé à l'époque où celui-ci enseignait à Castres, dresse du personnage un portrait assez critique dans le tome 1 (1833) de sa *Biographie castraise*. Pour le reste, le *Nouvel Émile* est un ouvrage rare, absent du fonds de la Bibliothèque municipale de Castres, et que l'on ne retrouve que dans deux bibliothèques publiques à Paris et à Albi.

Que savons-nous présentement de l'auteur ? Pierre Cavayé, né à Arfons le 28 septembre 1771, est fils de Jean Cavayé, propriétaire mais qualifié de marchand dans des actes postérieurs, et de Marie Raucoules, son épouse. Élève à l'âge de sept ans de l'École de Sorèze, si l'on se réfère à Nayral, « il y commença ses études de latin et de littérature et s'y passionna pour la poésie, mais elle ne fut point sa seule préoccupation : l'inconstance de son caractère le porta à effleurer presque tous les arts et toutes les sciences » ! Destiné à la prêtrise, l'enfant fut envoyé aux séminaires de Carcassonne puis de l'Esquille à Toulouse. Si bien que le nom de Pierre Cavallé apparaît par la suite en tant qu'étudiant en théologie (il a alors 18 ans), inscrit à

la Faculté de Toulouse¹. Il ne persiste pas dans cette voie et s'initie à Fontiès, non loin de Carcassonne, au métier de précepteur. Installé à Dourgne comme commis d'entreprise, il se marie le 8 octobre 1793 avec Marie-Antoinette Azémar, fille d'un fabricant du village. La mariée est très jeune (14 ans et 5 mois)². Au cours de l'année 1794, Cavayé, à qui il ne déplaît pas d'être surnommé Sophon

(La Sagesse), se signale à Dourgne par son engagement dans les organismes révolutionnaires locaux, activité civile passée sous silence par Nayral. Il est ainsi secrétaire du Comité des impositions et des finances, secrétaire à plusieurs reprises du Comité de surveillance ; il préside ce dernier du 9 au 25 juillet 1794³. À la fin de l'année, Cavayé part pour Paris, en application du décret de la Convention du 9 brumaire an III (30 octobre 1794), créant dans la capitale une École normale destinée à former « des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres, l'art d'enseigner ». Ils sont sept Tarnais, dont quatre du district de Castres, à suivre les cours de cette première promotion de l'an III⁴. Cavayé aura notamment comme professeurs deux membres de l'Institut nouvellement créé, l'abbé Roch-Ambroise Sicard et Dominique Garat. Alors qu'il séjourne à Paris, son épouse met au monde à Dourgne, le 24 février 1795, leur premier enfant, prénommé Jean-Pierre Fortuné Benjamin. Un second enfant, une fille, naît le 2 avril 1797 mais décède le 26 avril.

Dès 1796, Cavayé regagne Dourgne et y exerce la profession d'instituteur. Il demeure dans cette situation à la mort de sa femme survenue le 14 avril 1801. Quand il se remarie à Castres le 2 juin 1806 avec Marianne Brieu, fille du fabricant de papier Jean-Pierre Brieu, il est qualifié de professeur de belles-lettres « habitant chez le sieur Bonhomme, directeur des écoles secondaires »⁵. De fait, Jean-Baptiste Bonhomme dirige l'établissement d'enseignement secondaire qui occupe les bâtiments de l'ancien collège royal. À la rentrée de 1806, Cavayé quitte la pension Bonhomme et enseigne la grammaire française, l'histoire ancienne, la mythologie à la pension Saint-Hilaire nouvellement installée dans le Seminarium (entre les rues Bonne-Montmaur et Gambetta non percées). Anacharsis Combes a gardé de son professeur un souvenir peu avenant, le décrivant âgé « de cinquante ans environ (il en a 35 !), la figure amaigrie, le front large, le crâne chauve, l'air distrait, l'œil éteint mais s'emportant pour la moindre chose »⁶. La pension Saint-Hilaire ferme ses portes en 1807, Cavayé rejoint alors Arfons où, en janvier 1808, le couple perd son premier enfant le jour même de sa naissance. Ils en auront cependant un second, Marie Catherine Augustine, née le 2 octobre 1811 à Puy-laurens. C'est en effet dans cette dernière localité que Cavayé « chef d'instruction publique » a fondé en 1809 une institution qu'il dirige au moins jusqu'en 1812, avant de rejoindre à Toulouse la direction de l'Institution Saint-Louis, qu'il redresse remarquablement selon Nayral. Il n'enseigne plus à partir de 1816, tout en assurant, semble-t-il, la direction de l'établissement ; il suit des cours de droit et devient avocat en 1819. Mais, en cette même année, Pierre Cavayé meurt à 48 ans, le 12 décembre, dans son domicile toulousain.

De son œuvre littéraire, on ne connaît que les titres cités par Nayral. Outre le *Nouvel Émile*, il publie en 1804 à Toulouse un recueil de 51 *Fables* jugées niaises, il écrit une tragédie, *Pénélope*, qui ne sera jamais jouée. En 1807, il ne reçoit pas, pour des raisons que l'on ignore, l'autorisation de diffuser une *Vie de Saint François Augustin Raucoule*. Son projet de *Grammaire latine* présentée sous forme de tableaux attrayants est l'objet d'un rapport flatteur de l'inspecteur général de l'Université Antoine Royer-Collard. Son poème élégiaque *La Piété filiale*, daté de 1814, retient l'attention et une dizaine d'années après sa mort subsistait encore chez les libraires de Castres une *Cosmographie* dont il n'existe plus aucune trace. Nayral, qui a manifestement consulté les manuscrits laissés par Cavayé et conservés par son fils établi à Arfons, reconnaît que notre auteur n'était dépourvu ni de talent, ni d'esprit, qu'il possédait de vastes connaissances. Il estime néanmoins avec une pointe de méchanceté que sa manie d'écrire et de rimer « n'aurait été bien dangereuse si elle n'eut été accompagnée de celle de se faire imprimer ». Pourtant la lecture du *Nouvel Émile* montre que, bien loin d'être « ridicule », l'ouvrage contient des réflexions de valeur.

En préambule l'auteur admet qu'en donnant à son livre « le nom d'Émile, c'est s'imposer une bien

grande tâche ». Ce modeste travail ne peut être comparé à l'ampleur de l'ouvrage de Rousseau. Il le suit sur bien des points, l'attention que Cavayé accorde à la vie naturelle est cependant délimitée. Selon lui l'obéissance « aux lois de la décence et de la pudeur » s'impose. Les règles de la société et de l'école doivent également tenir compte de la nature mais elles sont inculquées à un âge bien plus jeune que ne le préconise Rousseau avec son temps de la jeunesse divisé en quatre périodes. On lit ainsi sous la plume de Cavayé diverses recommandations : la préférence pour l'allaitement maternel et non le recours à une nourrice, la nécessité de laisser le nourrisson les jambes libres et le refus de l'emmailoter étroitement, l'absence de contraintes pour lui apprendre à marcher. Le jeune enfant doit très tôt entendre ses parents s'exprimer dans un langage de bonne qualité, s'assujettir à suivre une certaine discipline, fréquenter l'école, apprendre à aimer Dieu et à observer les grandes lois morales. Comme Rousseau, Cavayé croit que la beauté de la nature mène à Dieu et que la liberté religieuse s'impose. Il proclame son adhésion au christianisme avec plus de netteté que « le philosophe », dont par modestie il n'écrit jamais expressément le nom. Il cite cette phrase révélatrice de Rousseau, sans préciser qu'elle figure dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, « la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ».

De son vivant Cavayé eut, paraît-il, à souffrir d'un charivari lors de son second mariage et de quelques épigrammes dues à la plume anonyme de certains de ses contemporains. Au moins eut-il l'avantage de ne pas prendre connaissance des appréciations négatives que portèrent sur lui après sa mort Nayral et Combes. En tout cas, il eut la joie de savoir que son fils Jean-Pierre Fortuné Benjamin, né de son premier mariage, était reçu médecin. La soutenance de sa thèse de médecine eut lieu en effet à Montpellier en 1817. Ses *Considérations générales sur l'homme dans son enfance* dédiées « au meilleur des pères » reprennent, en matière de soins et de développement de l'enfant, des idées déjà formulées dans le *Nouvel Émile*. Et puis la thèse mentionne une dédicace spéciale à l'intention de l'abbé Sicard dont le nom est oublié de nos jours⁷. Membre de l'Académie française depuis 1803, l'abbé jouissait à l'époque d'une grande renommée pour avoir joué un rôle important dans les méthodes d'éducation des sourds-muets. Sicard avait été, en 1795 à l'École normale, le professeur de Pierre Cavayé. Vingt-deux ans plus tard, Jean-Pierre Fortuné Benjamin évoque dans sa thèse « l'amitié dont vous honorez mon père », preuve évidente que des relations existaient bel et bien entre les trois hommes et s'étaient poursuivies au fil du temps. Amitié nourrie du désir de se pencher sur l'enfance avec un regard novateur.

Alain Levy

NOTES

- 1 - Patrick Ferté, *Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793)*..., tome 1, *Diocèses d'Albi, Castres, Lavaur, Montauban, Toulouse*, Presses de l'Université des sciences sociales, 2002, p. 203.
- 2 - La nubilité (état d'une personne en âge de se marier) venait pour les filles de passer l'année précédente de 12 à 13 ans. En 1804, Napoléon la fixa à 15 et 18 ans selon les sexes. Depuis 2006, elle est à 18 ans pour les deux sexes.
- 3 - Archives départ. du Tarn, L 1424. Voir aussi Marie-Odile Munier, *Documents sur Dourgne et la Révolution française, 1788-1794*, Nîmes, Lacour, 1992.
- 4 - Charles Portal dans *Revue du Tarn*, 1895, pp. 252-253. Les quatre du district de Castres sont : Assiot fils de Sorèze, Cavayé de Dourgne, Jaffard de Vielmur, Salvayre de Castres. Voir Arch. dép. Tarn, L 771, f° 213.
- 5 - Le même jour, la sœur de Marianne Brieu, Marie Sophie, épouse Charles Joseph Nicolas Cruppi, instituteur à Roquecourbe, natif de Sorèze. Le père du marié, François Bernard Nicolas, est professeur de belles-lettres et témoin au mariage de Pierre Cavayé (voir *Billet de la Société culturelle*, février 2019).
- 6 - Anacharsis Combes, *La jeunesse d'un bourgeois castrais. Mémoires (1797-1830)*. Castres, Société culturelle du Pays Castrais, 2005, p. 95-96.
- 7 - J.P.F.B. Cavayé, *Considérations générales sur l'homme dans son enfance, thèse de médecine soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier le 17 mai 1817*, Montpellier, imprimerie Martel, 31 p.

***** CONFÉRENCES DU MOIS *****

Lundi 4 mars 2019 à 17h 30 – Maison des Associations (salle Jeanne-Cabrol)

Manon Hernandez-Angles

Prix d'encouragement Pierre Chabbert 2018

Les incendies de Castres de 1724 De la destruction à la reconstruction d'un espace urbain

Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1724, deux quartiers marchands du centre de Castres sont réduits en cendres. Le 20 septembre un nouvel incendie se déclenche. Les récits des incendies, de la reconstruction, des mesures prises pour la prévention et de la gestion du feu, mettent en évidence la façon dont la ville gère ces incidents, récurrents au XVIII^e siècle.

Mardi 12 mars 2019 à 17h 30 – Auditorium de la Médiathèque

Jacques Limouzy

Castres, l'État, l'Église et la séparation

Carte blanche est laissée à Jacques Limouzy, remarquable orateur et fin connaisseur de l'histoire castraise (et bien au-delà) pour nous présenter un sujet qu'il connaît bien : les relations entre les Églises (principalement l'Église catholique) et l'État au cours des temps et particulièrement lors de l'instauration de la loi de 1905.

Nous rappelons que la salle possède 199 places. Aussi est-il prudent que nos adhérents prennent place assez tôt.

***** FORMATION À LA PALÉOGRAPHIE *****

Lundi 18 mars 2019 à 17h 30 - Maison des associations : atelier animé par Patrice Laval.

***** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE *****

Depuis l'origine, les statuts de la Société culturelle du Pays Castrais spécifient que l'association comprend des membres actifs et des membres adhérents (article 4), les membres actifs s'engageant à contribuer personnellement à la réalisation des buts de l'association (article 5)

L'article 16 stipule que l'assemblée générale est composée de tous les membres actifs, ceux-ci étant donc dotés d'une responsabilité particulière dans la marche de l'association.

Si cette organisation confère à cette dernière une grande souplesse et une grande légèreté dans sa gestion, elle présente l'inconvénient de tenir les membres adhérents éloignés de la vie de la Société.

Le bureau et les membres actifs de l'association ont décidé de convier désormais l'ensemble des membres adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de chaque exercice, à fixer les objectifs de l'association et à renouveler son bureau, et ce sans changement des statuts.

Cette assemblée générale se tiendra le **lundi 25 mars 2019 à 20 heures précises à la Maison des associations, salle Jeanne Cabrol**. Vous y êtes cordialement invités. Outre les rapports annuels traditionnels et l'examen des orientations de la Société, cette assemblée donnera lieu à l'élection d'un nouveau bureau.

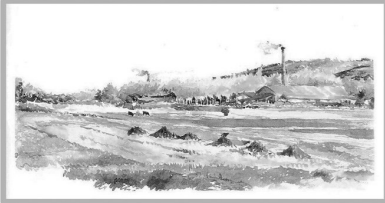
Toute personne qui souhaiterait œuvrer pour la Société en tant que membre actif est invitée à se faire connaître à un membre du bureau. **Ce n'est qu'avec une participation plus large des adhérents que la Société pourra survivre et s'épanouir.**

Geneviève Rey

**TUILERIES ET BRIQUETERIES
DE CASTRES
à travers les âges**

Geneviève REY

TUILERIES ET BRIQUETERIES
DE CASTRES
à travers les âges



SOCIÉTÉ CULTURELLE DU PAYS CASTRAIS

Un livre de 100 pages 18 x 24 cm abondamment illustré en couleur, couverture quadrichromie pelliculée.

Parution : février 2019

Prix : 15 €

La rareté d'une pierre de qualité dans le bassin castrais a conduit très tôt à utiliser pour la construction des maisons une ressource locale, la terre argileuse, soit à l'état brut, soit, après cuisson, sous la forme de briques, de tuiles et de carreaux.

Les archives locales gardent la trace d'ateliers artisanaux de tuiliers établis aux portes de la ville dès la fin du Moyen Âge. Leur nombre s'est progressivement accru à partir du XVII^e siècle, permettant de couvrir l'essentiel des besoins de la zone. Les plus importants étaient situés sur les coteaux de Saint-Hippolyte, autour du château d'Arifat. Ces petites installations ont progressivement disparu au cours du XIX^e siècle ou au début du XX^e. Deux usines mécanisées se sont alors installées aux abords de la ville. Depuis leur arrêt au cours des années 1970, toute production locale a disparu.

Le présent livre relate l'histoire de la production de tuiles et de briques dans le bassin castrais au cours des temps. Il décrit les techniques de production utilisées et leur évolution. Il recense les nombreux ateliers apparus puis disparus sur le territoire ainsi que les principales familles exploitantes. Il permet ainsi de conserver la mémoire d'une proto-industrie puis d'une industrie aujourd'hui disparues du Castrais.

CONCERT

présenté par Forum dans le cadre des Dimanches musicaux, avec le concours de la ville de Castres

Dimanche 10 mars 2019 à 17h – Théâtre municipal de Castres

Trio piano-violoncelle-clarinette

Jonas Vitaud, piano - Victor-Julien Laferrière, violoncelle - Raphaël Sévère, clarinette

Alban Berg, 4 pièces pour clarinette et piano - Edvard Grieg, Sonate pour violoncelle et piano op. 36

Robert Schumann, Fantasiestücke pour clarinette et piano - Johannes Brahms, Trio op. 114.

***** **MONOGRAPHIES VILLAGEOISES** *****

La Société culturelle envisage de réaliser des monographies des principaux territoires (anciennes paroisses) de la commune de Castres (le territoire de Lagarrigue pourrait être intégré à cette étude). Seraient recherchées grâce à un travail en commun sur les archives (état-civil, compoix, délibérations consulaires et communales, etc.), les ouvrages publiés, les travaux non édités, toutes les particularités du territoire au cours des temps : hameaux et l'évolution de leur nom ; métairies, leurs propriétaires et exploitants ; églises et leur histoire, écoles, artisans et leurs métiers, voies de circulation et ponts, pigeonniers, principales cultures, etc.

Si vous souhaitez participer à ce travail collectif, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Samuel Montagne : Téléphone : 06 71 41 47 17 - Courriel : samuel.montagne@hotmail.com

André Minet

L'explosion de Mélou

18 juillet 1918

La guerre frappe aux portes de Castres

Un cahier de 56 pages au format 21 x 29,7 cm illustré en noir et blanc et couleur, contenant de nombreux plans et des images inédites.

Parution : mars 2019

Prix : 12 €

Le 18 juillet 1918, 500 000 bombes de crapouillots et 6 magasins d'explosifs éclatent de façon inexplicable à Mélou, dans un entrepôt de l'Arsenal de Castres. Portées par le souffle des plus fortes déflagrations, des bombes sont projetées dans un rayon de 13 km au travers du Pays Castrais.

Avec 5 morts, 21 blessés corporels, un nombre indéterminé de traumatisés psychiques et plus de 1 500 constructions endommagées, voire détruites, cette gigantesque explosion est l'une des grandes catastrophes françaises du XX^e siècle. Cependant, les autorités passent l'événement à peu près sous silence car, en pleine guerre, il relève du secret d'État.

Qu'est-il donc vraiment arrivé à Castres en ce jour de l'été 1918 ?

Des témoignages écrits exhumés récemment, des documents d'archives inédits, des découvertes archéologiques inopinées et des travaux historiques récents, qui portent sur une longue série de sinistres similaires, ont permis de rouvrir l'étude de la tragédie castraise, de la préciser davantage et de la replacer dans son contexte national.

Quelques commentaires sur nos dernières publications

Sur le site <http://www.crid1418.org/temoins/>, Rémy Cazals présente dans une notice « Astruc Rosa, épouse Roumigières » une longue analyse du livre ***Cinquante mois d'attente - Une épouse de soldat pendant la Grande Guerre***, mais revient aussi sur l'ouvrage consacré par François Pioche à son mari, ***Un instituteur tarnais dans la guerre 1914-1918***. Il montre la richesse de ces documents tant au niveau de la vie locale ou familiale que sur des aspects plus généraux (analyses à chaud de la situation politique notamment).

Dans la dernière livraison de la ***Revue du Tarn*** (n° 252, hiver 2018), Guillaume Gras souligne à propos du livre ***Cinquante mois d'attente*** de Rosa Roumigières : *Nul doute que ces témoignages susciteront l'intérêt au-delà du cadre départemental. Ils enrichissent de manière indiscutable notre connaissance de la vie à l'arrière dans un département loin du front militaire certes, mais dont la population subit néanmoins l'impact social et économique du conflit. À l'heure où s'affirme l'histoire du genre, les historiens trouveront dans ce volume un riche corpus documentaire pour étudier l'histoire des femmes et les rapports entre femme et homme, épouse et mari, au cours de la Grande Guerre.*

Dans ce même numéro de la ***Revue du Tarn***, Guillaume Gras analyse aussi le cahier d'Émile Farenc ***Les cimetières protestants en Pays Castrais*** : *Voilà un recueil qui vient à point nommé pour évoquer une particularité funéraire du Pays Castrais... Il reprend brièvement l'évolution de la pratique, la législation ... La dernière partie, souligne-t-il, expose avec force photographies et plans en couleurs l'histoire de quelques cimetières protestants et familiaux du Pays Castrais, la vie qui les entoure encore et parfois aussi, déprise rurale oblige, leur abandon et leur oubli. Puisse cette publication contribuer à leur sauvegarde.*

N° 46

André Minet

L'explosion de Mélou

18 juillet 1918



La guerre frappe aux portes de Castres



CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ CULTURELLE DU PAYS CASTRAIS